Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réser au Monite belge Déposé au greffe du tribunal de commerce de Liège, division Dinant, le

MONITEUR BELGE

2 4 OCT. 2017

BLLGISCH STAA

30-10-

N° d'entreprise: 0506.641.490.

Dénomination

(en entier): PLOUF PISCINE

(en abrégé) :

Forme juridique: SPRL

Siège: Tige de Buresse, 106

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission gérant

L'an 2017, le 30 septembre

S'est réunie l'assemblée extraordinaire de la SPRL PLOUF PISCINE dont le siège social est établi à 5360 Hamois, rue Tige de Buresse 106.

Tous les associés sont présents.

Monsieur MARTIN Louis-Pierre préside l'Assemblée.

Après avoir constaté que tous les actionnaires possédant toutes les actions sont présents, l'Assemblée Générale Extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que la présente Assemblée Extraordinaire a été convoquée avec l'ordre du jour suivant:

1° Démission de Madame Lucile De Backer en tant que gérante.

Après l'échange de diverses observations, le Président met successivement au vote les résolutions suivantes:

Première résolution :

L'assemblée générale extraordinaire accepte la démission de Madame Lucile De Backer en tant que gérante de la Société à la date du 30 septembre 2017, et lui donne décharge pleine et entière pour sa gestion jusqu'à la date du 30 septembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les actionnaires présents et les mandataires, après lecture.

Le Président,

Les actionnaires.

MARTIN Louis-Pierre

DE BACKER Lucile

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature